

Pour diffusion immédiate

CNW code 01

**Le gouvernement du Québec accorde 256 500 \$
au Réseau intercollégial d'activités socioculturelles
pour sa prochaine saison artistique**

Québec, le 29 janvier 2008. – Au nom du gouvernement du Québec, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, M^{me} Michelle Courchesne, annoncent l'attribution d'une aide financière de 256 500 \$ au Réseau intercollégial d'activités socioculturelles du Québec (RIASQ) pour sa prochaine saison artistique.

« L'expression artistique, quelle que soit la discipline choisie, constitue une excellente façon de s'épanouir, de s'ouvrir au monde et de donner vie à ses rêves les plus chers », a déclaré M^{me} St-Pierre. « Je suis très heureuse de m'associer à ces manifestations pluridisciplinaires où les talents s'expriment dans des conditions idéales », a-t-elle poursuivi.

Le RIASQ reçoit du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine une somme de 100 000 \$ en aide au fonctionnement, à laquelle s'ajoutent 26 500 \$ qui seront consacrés à des projets destinés à la jeune relève amateur et 15 000 \$ pour une tournée d'initiation à l'art du conte, animée par un artiste professionnel. Par ailleurs, l'appui financier de 115 000 \$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vise principalement à soutenir divers projets intercollégiaux de nature culturelle.

Le Réseau intercollégial d'activités socioculturelles, qui travaille à l'organisation d'activités culturelles pour les jeunes du milieu collégial, offre annuellement une centaine d'activités auxquelles participent des milliers de jeunes. Il est présent dans l'ensemble des régions du Québec et 69 établissements du réseau collégial en sont membres.

« Les arts et la culture assurent une vitalité au milieu scolaire et favorisent la réussite des jeunes. Chaque production artistique résulte d'une démarche riche en apprentissages et en découvertes. J'encourage les jeunes à s'impliquer dans les projets de nature culturelle et je remercie les personnes qui les accompagnent dans leur cheminement artistique », a conclu M^{me} Courchesne.

– 30 –

Sources :
Marie-Hélène Paradis
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture,
des Communications et de la
Condition féminine
418 380-2310

Information :
Ginette Côté
Ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine
418 380-2363, poste 7215

Jean-Pascal Bernier
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Éducation, du
Loisir et du Sport et ministre de la Famille
418 644-0664

Marie-Josée Gaudreau
Ministère de l'Éducation, du Loisir et
du Sport
418 528-2265, poste 3068